

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Le seize décembre deux mil vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS, légalement convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Johann BARANGER, Maire.

Etaient présents : Johann BARANGER, Pascal POUBLANC, Jean Luc GUINARD, Marie-France TALINEAU, Guillaume BONNIN, Martin MOREAU, Sophie AUGER, Audrey RIGAUDEAU, Emmanuel ROUSSELOT, Joël BONNET, Lydie BARATON, Patrick CLISSON, Sophie BARIBAUT, Annie MARSAULT.

Absents excusés : Laura LUSSEAU (pouvoir donné à Sophie BARIBAUT)
Marie-Sandrine GIRARD, Nathalie FAZILLEAU, Karine MORIN,

Absents non excusés : Anthony PEIGNON, Jacky FAVREAU, Éric CATHELINEAU, Patrice NIVAULT,
Karine OLIVIER.

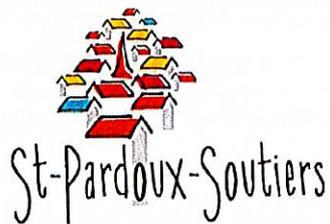
Secrétaire de séance : Sophie AUGER, assistée de Delphine PORTRON, secrétaire Générale.

AFFAIRES GENERALES

D2024-12-02- TARIFICATION espace Coworking – Maison des Associations Soutiers

M. Le Maire propose à l'assemblée délibérante de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2025.

	½ Journée	Journée	Semaine	Mois	Année
Bureau Open Space	5,00	9,00	40,00	120,00	1 200,00
Bureau identifié			50,00	160,00	1 600,00
Sound Box (4 places) ou Table	12,00	20,00			
Espace cuisine (à l'étage)	Inclus dans la location				
Salle de réunion – Maison des Associations + cuisine (RDC)	30,00	50,00			
Salle des fêtes de Soutiers Hors cuisine 9h00-18h00 Hors week-end		80,00			



Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le 23 DEC. 2024
ID : 079-200082873-20241220-D2024_12_02-DE

► Département : Deux-Sèvres
► Arrondissement : Parthenay
► Canton : La Gâtine

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ VALIDE la grille tarifaire des espaces coworking détaillés ci-avant,
- ✓ DIT que les crédits sont ouverts, sur l'exercice comptable en cours,
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférent.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois, an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
En Mairie, le mardi 17 décembre 2024

La Secrétaire de séance
Sophie AUGER

Le Maire,
Johann BARANGER